



Etablissement de santé pour
adolescents de Chanay
Groupe MGEN

Document

Livret d'accueil du patient - Annexe 5 - Lingerie - Trousseau

Réf : DOC00032
Version : 12
Date application : 01/06/2015
Rédacteur Mme P. RAGUIN,
Technicien administratif, 18/11/2016
Applicable par : Tout le personnel

NOM :

Unité : Colombier

Prénom :

Crêt d'Eau

Date d'entrée : ___ / ___ / 20___

Mont Blanc

Le trousseau doit impérativement être marqué au nom du patient, **tissé et cousu. Pas de marquage au feutre indélébile collé.** Pour tout trousseau non marqué, il sera facturé aux parents la somme de 36 € TTC.

Le service de lingerie de l'établissement assure régulièrement l'entretien courant du linge. Pour faciliter l'entretien, il est recommandé **d'éviter les vêtements « en laine » ou délicats.**

Les couettes, draps ainsi que les oreillers personnels sont formellement interdits pour des raisons d'hygiène.

Il n'est pas possible de laver du linge dans sa chambre

Le trousseau doit être suffisant, bien sûr adapté à la saison et en bon état.

Prévoir en particulier :

- 3 chemises de nuits ou pyjamas (6 en cas d'énurésie, encoprésie)
- 10 slips (12 en cas d'énurésie ou d'encoprésie)
- 2 soutiens gorges
- 4 pantalons ou jupes ou robes
- 6 tee-shirts
- 4 pulls acrylique ou sweat-shirt
- 6 paires de chaussettes tennis ou autres
- 2 draps de bains
- 4 serviettes de toilette
- 4 gants de toilette
- 1 paire de pantoufles : **impératif**
- 2 paires de chaussures ou tennis
- 1 robe de chambre ou peignoir
- Ceinture(s)
- 1 cadenas avec 2 clés
- 1 réveil matin

Pour le Sport :

- 2 pantalons jogging
- 2 shorts
- 2 maillots de bain (pas de caleçon)
- 1 paire de tennis ou basket
- 1 K-way ou ciré
- 1 petit sac à dos
- 1 gourde

Pour l'hiver indispensable

- 1 anorak
- Pulls supplémentaires
- 1 paire de chaussures hautes (chaudes)
- Gants et bonnet

Pour l'été :

- Casquettes
- Lunettes de soleil

Page 1 sur 2

| | REDACTION | VALIDATION | APPROBATION |
|-------------|---|---|---|
| Nom et date | Mme P. RAGUIN, Technicien administratif, 18/11/2016 | : M.L. BRUN, Coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, 18/11/2016 | : Mme V. BIBOLLET, Directrice, 18/11/2016 |
| Signature | | | |



**Etablissement de santé pour
adolescents de Chanay
Groupe MGEN**

Document

**Livret d'accueil du patient -
Annexe 5 - Lingerie -
Trousseau**

Réf : DOC00032
Version : 12
Date application : 01/06/2015
Rédacteur Mme P. RAGUIN,
Technicien administratif, 18/11/2016
Applicable par : Tout le personnel

Fournitures diverses

- 5 cintres
- 1 réveil
- 1 cadenas de bonne qualité (pour porte de placard) avec 2 clefs
- 2 sacs (50 x 80 cm) en toile pour faciliter l'entretien du linge
- 1 nécessaire pour nettoyer les chaussures (billes déodorantes pour baskets)
- 1 nécessaire de toilette :
 - brosse à dents,
 - gobelet,
 - peigne ou brosse,
 - dentifrice,
 - shampoing,
 - stick à lèvres (pour l'hiver).

bombe aérosol interdite

Fournitures scolaires

Pour tous les élèves :

- Un cartable.
- Une trousse garnie (règle, colle, rapporteur, équerre, calculatrice).
- Les fournitures scolaires (les mêmes que celles demandées par l'établissement d'origine).

Pour les élèves qui arrivent en cours d'année :

- Cahiers, cours, travaux effectués depuis le début de l'année scolaire.

Pour les élèves de Première et de Terminale à option scientifique :

- La calculatrice scientifique et son mode d'emploi.

Les livres scolaires sont fournis gratuitement par l'établissement. Tout livre non rendu sera facturé.

- Prévoir un sac à linge format environ 50 x 80 cm en toile pour transporter le linge de votre enfant.
- Le trousseau doit être suffisant, bien sûr adapté à la saison et en bon état.
- En cours de séjour, ne pas remettre aux patients du linge ou des vêtements non marqués, sans le signaler à la lingerie.
- Toutes les pièces non-marquées seront facturées.

LINGE NON-MARQUE :

N.B. :

- L'emprunt et le prêt de linge sont interdits pour des raisons d'hygiène.
- Les vêtements de marque sont fortement déconseillés.
- En cas de non respect des consignes, toute réclamation serait injustifiée. L'établissement ne saurait être tenu responsable.

- Trousseau marqué aux noms tissés et cousus
- Trousseau à marquer =36,00 Euros
- Bonnet de bain (obligatoire) ... =4,00 Euros

Règlement :

- OUI : par chèque bancaire n° _____ banque : _____
 - par chèque postal n° _____
 - par espèce
 - NON
- Fait à Chanay, le ___ / ___ / 20 ___ *Signature :*

| | REDACTION | VALIDATION | APPROBATION |
|-------------|---|---|---|
| Nom et date | Mme P. RAGUIN, Technicien administratif, 18/11/2016 | : M.L. BRUN, Coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins, 18/11/2016 | : Mme V. BIBOLLET, Directrice, 18/11/2016 |
| Signature | | | |